

Conseil d'école du mardi 14 octobre 2025

École maternelle Larrey

Procès verbal

Sont présents :

Adjoint au Maire de Dijon : Mr AVENA Christophe,
Représentants des parents d'élèves : Mesdames Hélène BLANCHET, Mme Charline GENSE et Frédérique GRILLOT, M. Mickael THOMERE et M. Samuel MORIN,
Directrice accueil collectif pour mineurs : Mme Nathalie BRULLEZ,
Enseignantes : Mesdames Sophie BENETTI, Véronique GIEN, Sylvie JACQUIN, Véronique OGER et Magalie GIBERT, directrice.

Sont excusés :

Inspectrice de Éducation Nationale : Mme NOTEBAERT Céline,
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. TRUAISH,
Enseignantes : Mme Laetitia BILLETTE, Véronique OGER.
Représentants de parents d'élèves : M Benjamin LEGER, Mmes Lydie GAILLARDIN, Anabelle CASTOR, Karima TAGHARIST et Jade BRULEY

La réunion commence à 17h33.

1. INSTALLATION DU CE

- Tour de table,
- Rappel du rôle des représentants Parents d'élèves.

2. RENTRÉE SCOLAIRE 2025

L'effectif de l'école est de 127 enfants pour 5 classes.

Les effectifs sont actuellement de :

		Petits	Moyens	Grands	<i>totaux</i>
Mme Gibert Mme Billette		26			26
Mme Gien Mme Oger		19	6		25
Mme Jacquin			13	12	25
Mme Benetti				26	26
Mme Brignoli			17	8	25
TOTAUX		45	36	46	127

3,5 ATSEM – Mmes FERTAT Sylvie, MAURIN Catherine, BAUDOIN Sophie et GORZI Jérémy.

3 élèves en situation de handicap sont accueillis à l'EM Larrey. Ces élèves bénéficient de l'aide d'une AESH mutualisée : Mme RENARDET Fanny.

Trop tôt pour faire des prévisions pour l'année scolaire prochaine 2026/2027.

3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

Une seule liste constituée et présentée aux élections pour l'année scolaire 2025/2026.

Nombre de parents électeurs : **225**

Nombre de votants : 153

Soit un taux de participation de **68 %** (inférieur au taux de l'année précédente qui était de **75,43%**)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Les parents inscrits sur la liste sont élus avec 141 **voix**.

4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a été adressé à l'ensemble des membres du CE par mail le 06/10/2025. Il doit être « voté ».

Mme Gibert rappelle qu'il est interdit d'utiliser son téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement pour des raisons de sécurité liées à la surveillance des enfants.

Elle précise aussi que l'accès aux jeux de cour n'est pas autorisé pendant les horaires d'entrée et de sortie.

Le présent règlement intérieur a été soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité par les 9 votants.

Il sera affiché dans le hall d'entrée de l'école et sera envoyé par mail aux familles. Un accusé de réception sera déposé dans les cahiers de liaison des enfants.

Une représentante des parents d'élèves intervient pour évoquer la vérification de l'identité des personnes venant chercher les enfants. Elle souhaite être rassurée sur les mesures mises en place à ce sujet.

5. LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire intervient en complément des moyens financiers mis à disposition de l'école par la Ville de Dijon, pour assurer les petites dépenses liées aux projets des classes, ainsi que le financement de certaines activités exceptionnelles (voyages par exemple).

Les ressources principales sont la participation volontaire des familles, Marché de Noël et la fête de l'école.

Le solde est à ce jour de 4 194,74 €.

Les dépenses depuis la rentrée concernent l'assurance de la coopérative 364,50 €, des achats pour les classes pour un montant de 265,66 €, la Sacem 135,59 €.

La participation des familles avec les dons s'élève actuellement à 1157 €.

Nous remercions l'ensemble des familles de leur généreuse participation.

Pour mémoire, la Ville de Dijon a mis à disposition de l'école pour l'année 2025 :

- Pour l'achat de fournitures : papier, crayons, colle, peintures, livres, jeux, matériel de motricité ... : 4953,00 € soient 39,00 € par enfant (2024/2025 : 127 enfants).
- L'école bénéficie également de budgets pour les abonnements, les timbres postaux, produits pharmaceutiques et des cartes PASS pour les transports DIVIA.

6. LE PROJET D'ÉCOLE et ÉVALUATION D'ÉCOLE

Le projet d'école ne vous sera pas présenté de façon détaillée lors de ce conseil.

En effet, nous souhaitons vous informer que le groupe scolaire Larrey sera engagé cette année dans une évaluation d'école, dans le cadre d'un dispositif national mis en place sur cinq ans par l'Éducation nationale. Le futur projet d'école sera élaboré à l'issue de cette démarche.

Cette démarche vise à analyser le fonctionnement de l'école dans sa globalité, accompagner l'écriture du futur projet d'école et identifier les besoins en formation de l'équipe enseignante.

L'évaluation se déroule en deux étapes sur une année scolaire :

Phase 1 – Auto-évaluation

Du 04 novembre 2025 au 23 janvier 2026, l'ensemble de l'équipe éducative sera mobilisé pour une analyse approfondie du contexte interne et externe de l'école, autour de quatre grands domaines d'action :

1. Les apprentissages et les parcours des élèves
2. L'enseignement, la vie scolaire, le bien-être des élèves et le climat scolaire
3. Les acteurs de l'école, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
4. Le rôle de l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Cette première phase permettra de faire émerger les points forts de l'école, les axes de progrès et les priorités pour les années à venir.

Phase 2 – Évaluation externe

Elle sera menée dans un second temps par des personnels extérieurs à l'école (inspecteurs et/ou pairs) et viendra enrichir l'analyse menée en interne.

À l'issue de ces deux étapes, un rapport d'évaluation sera rédigé. Il constituera une base solide pour la rédaction du prochain projet d'école, en cohérence avec les besoins réels de l'établissement et de ses élèves.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de cette démarche au fil de l'année.

Nous vous remercions par avance pour votre attention et votre implication dans la vie de l'école.

7. PROJETS d'activités à caractère exceptionnel

- Décloisonnement pour les élèves de Grande Section
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 15h00, les élèves de grande section sont pris en charge par les enseignantes des autres classes pour des activités pédagogiques de remédiation, de consolidation ou d'entraînement.
Les axes et compétences sont définis au préalable par les enseignantes concernées par les niveaux de classe.
- Cycle natation
Les élèves de la classe de GS de Mme Benetti iront à la piscine de Fontaine d'Ouche. du 05/01 au 03/04/2026 (stage filé), le mardi matin de 9h00 à 9h40,
- Spectacle La tête de mule : La compagnie va présenter à toutes les classes de l'école maternelle le spectacle intitulé « A la rencontre du Père-Noël » au théâtre de Fontaine -d'Ouche et gratuitement. Nous remercions la compagnie de nous permettre d'accéder à ce moment de partage.
- Intervention « **De la science à l'art salé** » - Ecomusée de la Bresse – Prévu le vendredi 06 mars 2026 pour toutes les classes à l'école.
- **Marché de Noël** : vendredi 12 décembre de 16h05 à 18h00.
- **Spectacle de Noël** : mercredi 10 décembre 2025 matin. Compagnie Planète Mômes « Le Noël enchanté du YETOU »
- **Goûter de Noël** : mercredi 17 décembre 2025 matin
- **Goûter de Carnaval** : mercredi 04 mars 2026 matin,
Pour les goûters de Noël et de carnaval, les parents ne sont pas présents. Ils sont invités à fournir le goûter.
- **Photos de classe** : jeudi 30 avril 2026 matin
- **Fête de l'école** : jour à définir
Pour la fête de l'école, Madame GIBERT invitera les Représentants de Parents d'élèves à une réunion de préparation en janvier.

Tout au long de l'année, chaque enseignante du groupe scolaire Larrey proposera différents **projets pédagogiques** adaptés à sa classe, en lien avec les apprentissages, les thématiques de l'année ou les opportunités culturelles et éducatives.

Certains de ces projets nécessiteront l'accompagnement ou la participation des parents (sorties, ateliers, bibliothèque, événements...).

Chaque enseignant prendra soin d'informer directement les familles concernées au moment de la mise en place d'un projet dans sa classe, afin de faciliter l'organisation et la participation de chacun.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre disponibilité, précieux pour la réussite de ces projets.

- **Les sorties « de fin d'année » ne sont pas encore programmées.**

8.1- POINT SÉCURITÉ

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 02 octobre 2025 au matin pour les classes du côté maternelle. Pour les classes du côté élémentaire, l'exercice a été réalisé le 22 septembre 2025. Un second exercice est prévu au cours du 3^e trimestre 2026.

Un exercice PPMS "attentat/intrusion" (confinement) a été organisé le jeudi 09 octobre 2025 au matin pour les classes du côté maternelle. Pour les classes du côté élémentaire, l'exercice a été réalisé le 06 octobre au matin.

Un second exercice PPMS "risques majeurs" sera réalisé avant les congés de février 2026.

Le plan Vigipirate reste en vigueur. Suite à l'attentat du 13 octobre 2023, le ministère a décidé de porter la posture Vigipirate au niveau « Urgence attentat », soit le niveau le plus élevé, sur l'ensemble du territoire national.

8.2 - POINT SANTÉ

Des Projets d'Accueil Individualisé (PAI) ont été mis en place cette année pour certains élèves afin de répondre à des besoins médicaux particuliers. Il s'agit de dispositifs permettant d'aménager au mieux la scolarité des enfants concernés, en lien avec les recommandations médicales. À ce jour, quatre PAI sont en cours : un en lien avec une allergie alimentaire, un pour un suivi de santé spécifique, et deux concernant des troubles respiratoires.

L'ensemble de l'équipe veille à garantir la confidentialité de ces situations et à assurer un accueil adapté et sécurisé pour chaque élève.

8.3- TRAVAUX

Petits travaux :

- Les petits travaux d'entretien sont globalement assurés assez rapidement.
- Les agents techniques affectées à l'école maternelle veillent avec soin à l'entretien des locaux. Leur travail quotidien contribue largement à offrir aux enfants un cadre propre et agréable. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement.
- La directrice, Mme Gibert, souhaite alerter les services de la Mairie au sujet de l'élagage des arbres de la cour de récréation.

Travaux de réhabilitation de l'école maternelle

Nous avons bien noté que le choix de l'architecte est actuellement en cours dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école maternelle.

Nous tenons à exprimer notre vigilance quant à l'évolution de ce projet, et surtout notre hâte de voir les travaux débiter, dans la mesure où l'état général des locaux continue de se dégrader.

Une demande des parents d'élèves (côté élémentaire) a été faite pour que des élus viennent constater les travaux nécessaires en attendant la rénovation de l'école.

9. Les temps d'accueils PÉRISCOLAIRE

Un protocole de fonctionnement entre le périscolaire et l'école est en place et appliqué autant que possible. De manière générale, les équipes du périscolaire et de l'école collaborent dans un esprit de coopération, dans l'intérêt des enfants.

Intervention de Mme Brullez qui présente les effectifs et l'organisation des temps périscolaires. Le matin, l'accueil des enfants est assuré par 2 animateurs permanents (+ 1 animateur vacataire). Sur le temps de la pause méridienne, 7 agents ou animateurs encadrent les enfants. Concernant le TAP (Temps d'Activités Périscolaires), 5 à 6 personnes sont mobilisées pour l'encadrement.

En ce qui concerne la restauration scolaire, 90 enfants en moyenne fréquentent la cantine. Côté maternelle, un seul service est mis en place pour les élèves de Petite et Moyenne Sections. Les élèves de Grande Section déjeunent côté élémentaire en un seul service également.

La fréquentation du TAP s'élève à 56 enfants. Ces temps d'activités sont encadrés conjointement par les agents d'animation et les ATSEM.

Sur les temps périscolaires classiques, environ 25 enfants sont présents le matin et 22 le soir.

Divers projets seront mis en place cette année dont les objectifs s'articulent autour du projet éducatif. Les 4 priorités sont les suivantes : Génération actrice et citoyenne, génération de la transition écologique, génération de l'ère numérique et génération inclusive et solidaire.

Exemples de Projets : Chouette cantine / Projet de quartier sur le jeu / Gestion des émotions et du bien être naturel / sensibilisation tri des déchets / intervenant USEP (jeux de ballons)...etc

10. Questions diverses

Aucune question particulière n'a été transmise par les représentants de parents d'élèves sur ce sujet.

Mme Gibert autorise la prise de parole d'un représentant des parents d'élèves concernant l'organisation de la sieste, bien que cette question ait été transmise après le délai réglementaire de huit jours avant la tenue du conseil.

Mme Gibert rassure les parents et apporte la réponse suivante :

L'hygiène pendant la sieste est une priorité pour l'équipe enseignante et le personnel encadrant. Chaque enfant dispose d'un lit nominatif, utilisé exclusivement par lui. Le linge est changé régulièrement, et les « dormettes » sont désinfectées de façon fréquente.

Ces mesures sont mises en place afin de garantir des conditions de repos saines et de limiter la propagation des poux ainsi que d'autres infections courantes en collectivité.

Quelques dates à retenir :

- Les prochains conseils d'école : Jeudi 12 mars 2026 et le Mardi 02 juin 2026.

La séance est clôturée à 18h23

La Directrice,
Magalie GIBERT



La secrétaire :
Mme Jacquin Sylvie – Enseignante

